Master 2 Mention Culture Communication
parcours « Médiations, Musées, Patrimoines (Muséocom) » (MMP)
et
parcours « Médiations, Territoires et Spectacle Vivant » (MTSV)

DATE DE MISE À JOUR DU PROGRAMME 1.1

Ce document est le programme détaillé du Master 2 Culture Communication, regroupant les parcours MTSV et MMP. Il est à jour pour l'année 2026-27. La dernière modification date du 04/05/2026.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES 2.5

Indiquer les compétences à acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ou à mettre en œuvre

La formation vise à développer une compréhension approfondie du secteur culturel et de ses transformations contemporaines. Elle forme des professionnel·les capables d'analyser les publics, de concevoir, piloter et évaluer des projets culturels, ainsi que de déployer des stratégies de communication adaptées. Elle permet d'acquérir des compétences à la fois théoriques et opérationnelles en communication, médiation et ingénierie culturelle, en intégrant des enjeux majeurs tels que le numérique, les mutations économiques, les dynamiques territoriales et la transition environnementale.

Le master accorde une place importante à la professionnalisation (projets tutorés, mises en situation réelle, alternance) ainsi qu'au développement d'une capacité d'analyse critique et de recherche. Il favorise également l'insertion professionnelle et l'ouverture à l'international.

Les compétences développées sont les suivantes :

1. Analyse et diagnostic
   - Évaluer des dispositifs et projets culturels : expos, événements, projets de médiation.
   - Mobiliser des méthodes de recherche appliquée : enquêtes, diagnostics, études de publics, analyse sémiologique et des médias, analyse économique de la culture.
   - Analyser les publics : comprendre leurs besoins, attentes, pratiques culturelles.
   - Développer une capacité d'observation critique : savoir interpréter les tendances culturelles et numériques.

2. Conception et ingénierie de projets
   - Concevoir et monter des projets culturels (festivals, expositions, événements).
   - Planifier et organiser les actions (gestion du budget, logistique, calendrier)
   - Piloter et coordonner des équipes (suivi des actions, responsabilisation des intervenants)
   - Assurer la valorisation et la communication des projets (promotion, diffusion, médiation)

3. Communication et médiation culturelle
   - Élaborer des stratégies de communication, notamment numériques (réseaux sociaux, sites web) adaptées au secteur culturel

- Mettre en œuvre des dispositifs de médiation adaptés à la diversité des publics.
- Adapter des contenus dans une perspective de médiation des savoirs selon les publics (adultes, jeunes, familles, handicap…).
- Maîtriser~~Maitriser~~ les relations aux publics : stratégies participatives, engagement des visiteurs ou des spectateurs.

4. Connaissance du secteur culturel et territorial
   - Maîtriser les enjeux économiques et financiers des institutions culturelles : mécénat, financements hybrides, industrialisation, plateformisation.
   - Appréhender les transformations contemporaines : écologique, numérique, internationale
   - Maîtriser les contextes institutionnels culturels : comprendre le rôle des collectivités et des partenaires culturels.
   - Connaître les politiques culturelles et patrimoniales

5. Professionnalisation et mise en pratique
   - Conduire des projets en situation réelle : projets "agence" (Muséocom), événements (PEPS), alternance.
   - Capacité à travailler en équipe et à gérer des missions complexes.
   - Portfolio et projet professionnel : synthèse des compétences acquises et préparation à l'insertion.
   - produire un mémoire et développer une réflexion critique : rédaction de travaux de recherche et analyse approfondie.

6. Ouverture internationale et linguistique
   - Maîtriser l'anglais dans un contexte culturel professionnel
   - Comprendre les politiques et les pratiques culturelles à l'international
   - Comparer les contextes culturels et patrimoniaux à l'échelle mondiale.

PUBLIC CONCERNÉ 1.1

La majorité des étudiant.es du M2 Culture Communication d'Avignon Université sont issu.es du M1 de cette même formation. La formation est également ouverte aux étudiant.es ayant validé une année de M1 dans une autre formation qui forme à des compétences similaires et dans un domaine adjacent. Les étudiant.es intéressé.es par la formation sont principalement issu.es des sciences humaines et sociales, en particulier des domaines de la culture, de la communication, des arts et de l'histoire de l'art.

PRÉ-REQUIS 1.1

Pour intégrer le Master Culture Communication d'Avignon Université, il est nécessaire d'avoir une licence (niveau bac +3) ou équivalent. Les domaines de formation précédemment mentionnés sont privilégiés mais pas exclusifs. Des étudiant.es qui présentent des profils atypiques, qui ont eu l'opportunité de développer des compétences dans ces domaines et qui démontrent une forte motivation sont également éligibles à la formation.

Il est essentiel pour les candidat.es d'avoir un projet professionnel clair. L'expérience dans le domaine de la culture et / ou la communication est très appréciée mais n'est pas obligatoire en soit.

Pour accéder au M2, la formation sujette de ce document, il est nécessaire d'avoir obtenu une année de M1.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 1.1

À Avignon Université, l'accueil des étudiants en situation de handicap repose principalement sur le Relais Handicap, un service dédié qui évalue les besoins des étudiants et met en place des aménagements personnalisés pour faciliter leurs études. L'université peut proposer des adaptations pédagogiques et d'examen (temps supplémentaire, salle adaptée, secrétaire d'examen), des aides humaines comme la prise de notes par un tuteur, ainsi que des outils techniques ou informatiques spécifiques. Les étudiants peuvent également bénéficier d'un accompagnement médical et psychologique via le service de santé étudiante. L'objectif est de garantir l'accessibilité des études et de permettre à chacun de suivre son parcours universitaire dans les meilleures conditions possibles. Pour plus d'information : https://univ-avignon.fr/campus/accessibilite-handicap/

Pour contacter le relais handicap : relais-handicap@univ-avignon.fr

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION 1.1 2.6

La formation dure 466 heures ; elle démarre le 14 septembre 2026 et termine le 10 septembre 2027. Les soutenances de fin d'année se déroulent les 30 et 31 août 2027. L'effectif maximal de la formation est de 50 (25 par parcours).

LIEU DE LA FORMATION 1.1

La majorité des cours se déroulent sur le campus Hannah Arendt d'Avignon Université, situé au 74 Rue Louis Pasteur, 84029 Avignon.

DÉLAI D'ACCÈS 1.1

Les candidatures sont ouvertes d'avril à septembre et sont traitées au fil de l'eau sous 2 semaines généralement. L'année de M1 n'étant pas ouverte à l'apprentissage, il n'est pas nécessaire de passer par la plateforme MonMaster pour s'inscrire.

CONTACTS 1.1

Voici la liste des contacts :

Responsable pédagogique diplôme, parcours MMP et alternance MMP : Lise RENAUD (MCF- HDR) – lise.renaud@univ-avignon.fr
Responsable pédagogique alternance MTSV: Maud PELISSIER THIERIOT (MCF HDR) – maud.pelissier-thieriot@univ-avignon.fr
Responsable pédagogique parcours MTSV : Simon RENOIR (MCF) – simon.renoir@univ-avignon.fr
Ingénieur de formation : Yann MARITON – yann.mariton@univ-avignon.fr
Gestionnaire de formation : Ambre BONTEMPS – ambre.bontemps@univ-avignon.fr

Chargée de mission aux entreprises : Sandra POITEVIN – sandra.poitevin@univ-avignon.fr

La majorité des contacts avec le CFA sont réalisés par le biais d'Ambre Bontemps, la gestionnaire de la formation. Pour une information importante qui concerne la formation ou pour une urgence, il est conseillé d'ajouter les responsables pédagogiques et l'IGE en copie.

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 1.2

Le taux de réussite aux examens pour la dernière promotion (2024-25) est de 91.5%.

L'année universitaire 2025-26 n'est pas encore terminée au moment de la rédaction de ce document et le taux de réussite n'est pas encore connu ; celui-ci sera rapporté dans le programme détaillé de l'année 2027-28.

CONTENUS DE LA FORMATION 1.1

Les unités d'enseignement sont communes aux deux parcours, mais les enseignements peuvent différés au sein de chacune de celle-ci. Par soucis de lisibilité, la mention « (MMP) » ou « (MTSV) » est ajoutée pour indiquer des enseignements spécifiques à chaque parcours. En cas d'absence de mention de parcours, l'enseignement est commun aux deux.

UE 1 – Consolider les compétences métiers (78H)

UCE 1 - Séminaire de rencontres avec les professionnels
Ce séminaire vise à offrir une meilleure compréhension des métiers liés aux secteurs de la culture et de la communication, notamment dans les domaines des festivals et événements culturels, des musées et du patrimoine et du spectacle vivant. Il permet également d'explorer les différents parcours professionnels menant à ces fonctions. Organisé sur une semaine en janvier, il prend la forme de tables rondes réunissant des professionnels issus de la culture, de la communication, du patrimoine et du spectacle vivant. Les interventions sont structurées en sessions thématiques d'une demi-journée ou d'une journée, généralement sur le campus Hannah Arendt, mais parfois au sein d'institutions culturelles partenaires.

UCE2 - Communication numérique
Cet enseignement a pour objectif de décrypter les logiques de fonctionnement des médias numériques et de permettre la conception d'une stratégie de communication digitale adaptée. Il propose une vue d'ensemble des outils et des logiques propres aux médias numériques, tels que les sites web et les réseaux sociaux, en particulier dans le contexte des institutions culturelles.

UCE3 - Industrialisation et plateformisation de la culture (MTSV)
Cet enseignement propose une analyse des processus d'industrialisation et de concentration des industries culturelles, en mettant l'accent sur l'émergence de nouveaux formats et standards numériques, et sur les mutations causées par les plateformes numériques aux processus de production, distribution et consommation de la culture . Dispensé sous forme de cours magistral, il s'appuie sur plusieurs études de cas concrètes afin d'illustrer les dynamiques à l'œuvre dans ces transformations.

UCE4 - Participation des publics (MTSV)

Cet enseignement propose d'identifier les instruments permettant d'inclure les publics dans la mise en œuvre des productions du spectacle vivant par l'analyse des modalités de participation des publics.

UCE3 - Médiation des savoirs (MMP)
Ce cours s'intéresse à la médiation des savoirs au niveau de différents supports et médias : le musée et l'exposition, les dispositifs numériques, les albums de littérature jeunesse, la bande dessinée ou encore les « docu-fictions ». Les exemples étudiés concerneront les champs des sciences, de l'histoire et des Arts.
Un premier aspect vise à caractériser notamment les fonctions de la narration, les logiques à l'œuvre dans la mise en récit et les incidences du traitement narratif.
Un second volet s'intéresse au traitement des questions socialement vives et à leur prise en compte dans une perspective de médiation.

UCE4 - Valorisation numérique des patrimoines (MMP)
Ce cours aborde les politiques numériques des institutions culturelles et patrimoniales en France. Il les replace dans le temps long en allant des premières bases informatiques de collections des années 70 aux reconstitutions 3D actuelles. Tout en présentant l'hétérogénéité des outils numériques de communication et de médiation des patrimoines, cet enseignement discute la place grandissante des industries du numérique dans le champs patrimonial et l'efficience des croyances et imaginaires autour des médias informatisés.

UE 2 – Savoir expertiser les publics et leurs pratiques (MTSV) – Savoir expertiser en muséologie (MMP) (90H)

UCE1 - Séminaire scientifique du laboratoire
Cet enseignement consiste en la participation des étudiants du master aux séminaires de recherche. A chaque séance, une chercheuse ou un chercheur est invité à présenter ses travaux dans le champ des sciences de l'information et de la communication, des sciences humaines et sociales, de la culture ou de la muséologie.

UCE2 - Méthodologie de recherche appliquée
Cet enseignement a pour objectif de développer les compétences nécessaires à la conduite d'un travail de recherche en sciences humaines et sociales. Il aborde la constitution d'un corpus, la définition d'un terrain d'enquête, ainsi que la sélection et la construction d'outils adaptés à la collecte et à l'analyse des données. Le cours permet également d'apprendre à élaborer un protocole de recherche structuré et à mobiliser différentes méthodologies d'enquête en fonction d'une problématique spécifique. Une attention particulière est portée à la compréhension des limites des approches utilisées et au développement d'une posture critique et réflexive, fondée sur une vigilance épistémologique.

UCE3 : Séminaire 1 : sémiologie des médias (MTSV)
Ce séminaire propose d'analyser les enjeux des médias audiovisuels et numériques, en lien avec les univers professionnels de la télévision et des réseaux sociaux. Il s'appuie sur des rencontres avec des professionnel·les des médias et de la communication, préparées et animées par les étudiant·es. L'objectif est de développer une réflexion critique sur les pratiques médiatiques tout en favorisant la professionnalisation et les opportunités de stage ou d'insertion.

Ou

UCE3 : Séminaire 2 : enquête sur la construction des goûts et passions culturelles (MTSV)
Ce séminaire analyse les processus de construction et de transmission des goûts culturels à partir des apports de la sociologie de la culture (médiation, prescription, médiatisation). Il combine étude de textes et réalisation d'une enquête par entretiens biographiques consistant à questionner la façon dont les goûts et les pratiques culturelles se transmettent, se construisent et se forgent. L'objectif est de comprendre comment se forment les pratiques culturelles et d'identifier les enjeux de médiation et de diffusion dans les organisations culturelles. La question centrale est la suivante : comment un individu devient passionné de tel genre musical, ou telle esthétique littéraire ou cinématographique, de tel type de jeu vidéo ?

UCE3 - Séminaire 1 : muséologie (MMP)
Le séminaire prend la forme d'une immersion dans un musée ou dans un monument. L'objectif de cet enseignement est de maîtriser les méthodes d'évaluation formative et remédiation de dispositif d'interprétation par la réalisation d'un projet de recherche appliqué en muséographie à partir d'un cahier des charges.

Ou

UCE3 : Séminaire 2 : cultures et numériques (MMP)
Mener un projet de recherche appliqué en cultures numériques. Concevoir à partir d'un diagnostic de visite des outils d'expertise et de remédiation des dispositifs numériques. Appréhender les pratiques numériques dans le contexte de la visite muséale et/ou patrimoniale. Ce séminaire de recherche appliquée est réalisé en partenariat avec une institution culturelle qui fait état, en concertation avec l'équipe pédagogique, de ces interrogations et besoins du moment par rapport aux pratiques numériques dans un cahier des charges. Après une présentation de la commande, les étudiants sont en immersion pendant 3 jours dans l'institution concernée afin d'élaborer et mettre à l'épreuve un protocole de recherche. Les résultats sont ensuite consignés dans un rapport et présentés lors d'une soutenance publique en présence du commanditaire.

UCE4 - Ateliers en autonomie intégrée
Les ateliers en autonomie intégrée sont des enseignements qui privilégient le travail de groupe et l'autonomie des étudiant.es dans le contexte de leur parcours spécifique pour développer des compétences professionnelles ciblées dans leur domaine de prédilection. La nature de ces ateliers varie en fonction des séminaires réalisés mais sont toujours orientés sur la production de livrables.

UE 3 – Être en situation de pratiques professionnelles (120H)

Parcours classique

UCE1 - Ingénierie de projets PEPS
UCE2 - Pilotage de projets PEPS
UCE3 - Valorisation et diffusion du projet PEPS

Le projet PEPS (UCE1, UCE2, UCE3) consiste en l'accompagnement pédagogique de l'agence Tremplin, association étudiante à vocation professionnelle spécialisée en ingénierie culturelle dans les domaines du spectacle vivant, de la musique, du cinéma et des médias. Cette agence est portée par les étudiant.es de deuxième année du master, mention culture et communication, parcours MTSV. Ce dispositif pédagogique vise à mettre en pratique les compétences

professionnelles acquises tout au long de la formation. Elle met au service des acteurs de la culture du territoire son expertise en matière de communication (conseiller, concevoir, diffuser), de production d'événements culturels (accompagner, élaborer, réaliser) et de relation avec les publics (dispositifs de médiation, étude de publics).

Parcours alternance :

UCE1 - Journées de professionnalisation
Les journées de professionnalisation sont des temps dédiés à la présentation et l'échange autour des attendus et échéances de rendus autour de l'alternance (présentation du fonctionnement pédagogique du suivi, des aides et outils disponibles, des questionnaires d'évaluation, etc.).

UCE2 - AMS – Atelier projet alternance
L'atelier projet alternance accompagne l'analyse institutionnelle du lieu d'alternance. Il permet de déterminer les outils de recherche documentaire ou ethnographique à élaborer pour comprendre le fonctionnement des lieux d'alternance et leurs enjeux actuels. Il constitue un accompagnement à la rédaction de la partie 1 du rapport de mission dédié à la présentation analytique de l'organisation d'accueil.

UCE3 - AMS – Séminaire d'analyse des pratiques
Ce séminaire vient en appui à la réalisation du rapport de missions d'alternance. Durant le printemps, les alternants sont accompagnés dans la rédaction du rapport de mission. Ce volet se concentre sur l'analyse des pratiques c'est-à-dire sur l'analyse critique des missions réalisées au cours de l'alternance. Ce séminaire délivre les outils nécessaires à une approche réflexive et critique par rapport au mission concrète.

UCE4 - Visite alternance
Cet enseignement est consacré aux deux visites obligatoires des entreprises pour les étudiant.es en apprentissage. Les visites sont préparées en amont grâce aux résultats des évaluations des performances des apprenti.es en entreprise.

Ateliers :

UCE4 - Atelier : relations avec les tutelles (MTSV)
Le contenu de l'atelier est en cours de construction et un descriptif de celui-ci sera disponible à la rentrée 2026-27.

UCE5 - Atelier : recherche et création de dispositifs de communication ou médiation (MTSV)
Cet atelier propose aux étudiant.es de créer, dans un temps contraint (3 jours) un dispositif de communication ou de médiation en lien avec un festival. Il cherche à stimuler la créativité collective des étudiant.es.
Après une présentation de la recherche-création, (labellisée à Avignon Université depuis 2022), ainsi qu'un panorama de son développement en France et au Québec, le cours proposera une introduction à la vie et à l'œuvre de Samuel Beckett, en lien avec le Festival Beckett de Roussillon. À l'issue de cette phase introductive, les étudiants seront invités à constituer des groupes de travail. Le projet pédagogique s'appuie sur un cas d'étude : le Festival Beckett de Roussillon. Dans le cadre d'une simulation, les étudiants devront envisager une stratégie visant à enrichir et diversifier la programmation du festival, notamment par l'intégration de propositions à la fois scientifiques et artistiques. Il leur sera

également demandé de concevoir un dispositif de communication fondé sur une œuvre de Beckett, destinée à valoriser auprès d'un public élargi cette nouvelle édition.

UCE4 - Atelier : musée et jeune public (MMP)
Cet atelier, en combinaison avec l'atelier « musée et accessibilité », sont orientés sur la conception et la réalisation d'une action de médiation pour un public spécifique (jeune public / public en situation de handicap). Les contenus abordés concernent les relations entre les musées et les écoles / services d'accompagnement / activités pédagogiques des musées et étudient les typologies des publics et les normes et recommandations en termes d'accessibilité.

UCE5 - Atelier : musée et accessibilité (MMP)
Cet atelier, en combinaison avec l'atelier « musée et accessibilité », sont orientés sur la conception et la réalisation d'une action de médiation pour un public spécifique (jeune public / public en situation de handicap). Les contenus abordés concernent les relations entre les musées et les écoles / services d'accompagnement / activités pédagogiques des musées et étudient les typologies des publics et les normes et recommandations en termes d'accessibilité.

UE 4 – Maîtriser les enjeux contemporains de la culture (54H)

Trois modules au choix.

UCE1 - Enjeux des données numériques de la culture
Ce cours vise à comprendre les enjeux liés à la production, la circulation et l'exploitation des données numériques dans le secteur culturel. Il s'agit d'analyser l'impact du numérique sur les pratiques professionnelles, les publics et les politiques culturelles. À l'issue du cours, les étudiant·es seront capables:

- D'identifier les différents types de données culturelles (open data, données d'usage, données d'audience, etc.)
- De comprendre les logiques de collecte, d'analyse et de valorisation des données
- D'analyser les transformations des pratiques de médiation et de diffusion induites par le numérique
- De développer une réflexion critique sur les enjeux éthiques, politiques et économiques des données

UCE2 - Circulation transnationale de la culture
Les séances de cours alternent entre des séquences de cours « magistral » visant à dresser un état des lieux de la mondialisation culturelle (commerce international et libre-échange, politiques protectionnistes, impérialisme et hégémonie culturelle, politiques décoloniales, tourisme métropolitain, etc.) et des études de cas pour examiner de façon concrète les circulations transnationales de biens culturels spécifiques (films, artisanat et souvenirs touristiques, courants musicaux et scènes musicales, migrations et diasporas, etc.). L'objectif et de connaître l'état actuel de la mondialisation culturelle et d'analyser ses principaux enjeux à partir d'une anthropologie de la modernité.

UCE3 - Transition environnementale de la culture

Ce cours vise à appréhender les enjeux écologiques dans le secteur culturel et à accompagner la transition environnementale des pratiques artistiques et des organisations. Il s'agit de comprendre l'impact environnemental des activités culturelles et de développer des stratégies durables adaptées aux territoires. À l'issue du cours, les étudiant·es seront capables de :

- Identifier les impacts environnementaux des activités culturelles (production, diffusion, événements)
- Comprendre les cadres réglementaires et les politiques publiques liées à la transition écologique
- Concevoir et mettre en œuvre des démarches écoresponsables
- Intégrer les enjeux environnementaux dans les projets artistiques et de médiation
- Évaluer et améliorer les pratiques professionnelles

UCE4 - Hybridation des sources de financements
Ce cours vise à comprendre les mécanismes de financement du secteur culturel et à maîtriser les stratégies d'hybridation des ressources (publiques, privées et propres). Il permet d'identifier, de mobiliser et d'articuler différentes sources de financement afin d'assurer la viabilité et le développement des projets culturels. À l'issue du cours, les étudiant·es seront capables de :

- Identifier les principales sources de financement du secteur culturel
- Construire une stratégie de financement diversifiée et cohérente
- Monter un budget prévisionnel et un plan de financement
- Répondre à des appels à projets et rechercher des financements complémentaires
- Analyser les enjeux économiques, politiques et éthiques liés à la diversification des ressources

L'objectif du cours est de procurer les bases de littératie financière aux étudiant.es pour assurer l'équilibre économique d'une structure culturelle : mécénat, financement participatif, stratégies tarifaire, diversification des ressources propres.

UCE5 - Culture et handicap(s)
Cet enseignement vise à développer les compétences nécessaires à l'intégration des enjeux d'accessibilité et d'inclusion dans le secteur culturel en réponse aux besoins des institutions culturelles, des opérateurs artistiques, des collectivités et des entreprises souhaitant intégrer durablement les enjeux du handicap dans leurs pratiques et leurs projets. Il permet de mieux comprendre les différentes situations de handicap et d'adapter les pratiques professionnelles en conséquence. Le cours forme des étudiant·es capables d'identifier les besoins des publics en situation de handicap, de mobiliser les dispositifs existants et de contribuer à la mise en œuvre d'actions inclusives, en lien avec les obligations légales et les politiques publiques. Il encourage également la conception de projets culturels accessibles et inclusifs, tout en favorisant une approche transversale du handicap adaptée aux réalités des organisations culturelles.

UE 5 – S'ouvrir à l'international (54H)

UCE1 - Rencontres internationales
Ces rencontres visent à mieux connaître les métiers travaillant dans une logique internationale du champ de la culture et de la communication dans le secteur des festivals et événements culturels, des musées et sites patrimoniaux ainsi que les parcours professionnels qui permettent

d'occuper ces fonctions. Les rencontres internationales se déroulent en même temps que les rencontres professionnelles. Elles s'effectuent durant une semaine en janvier. Elles prennent la forme de table ronde à laquelle participe plusieurs professionnels du champ de la culture, de la communication ou du patrimoine. Elles sont organisées selon des sessions thématiques d'une demi ou une journée. Elles se déroulent généralement sur le campus Hannah Arendt mais peuvent aussi être organisées dans une institution culturelle.

UCE2 - Projets et financements européens de la culture. Études de cas (MSTV)
Dispensé en anglais, le cours propose d'abord une introduction aux institutions de l'Union Européenne (histoire, fonctionnement politique et administratif). Il se focalise ensuite les interventions de l'UE en matière culturelle et sur les différents dispositifs et canaux de financement existants. Enfin, un cas pratique demande aux étudiant.es de concevoir un dossier (fictif) de réponse à un appel à projet pour obtenir ce type de financement.

UCE 3 - Politique de la culture en Europe et à l'international (MSTV)
Description du cours non disponible à l'écriture de ce document, celle-ci sera donnée au début du cours aux étudiant.es.

UCE2 - Anglais appliqué au champ du patrimoine (MMP)
Par le biais d'une visite guidée et discussion thématisée réalisée en anglais, les étudiant.es ont l'opportunité dans ce cours de pratiquer un anglais appliqué à des situations de communication et de médiation culturelle.

UCE3 - Politiques patrimoniales internationales (MMP)
Cet enseignement explore la fabrique patrimoniale en contexte international à partir de deux organisations inter-gouvernementale (Unesco, Conseil de l'Europe). Le CM examine un premier label international, celui du "patrimoine mondial", à partir d'un programme phare de l'UNESCO qui se développe dans la seconde moitié du XXe siècle (Convention Unesco, 1972). Cette première partie d'enseignement présente la naissance puis l'évolution de cette notion à partir d'études de cas géographiques (Europe, Asie, AL) puis les limites et les enjeux contemporains de cette notion au XXIe siècle. Le CM examine un second label européen, celui des "Itinéraires culturels" du Conseil de l'Europe à savoir les dynamiques politiques et patrimoniales puis la mise en œuvre de ce programme auprès des acteurs des territoires en France et en Europe.

UE 6 – Réaliser son projet scientifique et professionnel (70H)

Parcours classique :

UCE1 - AMS : mémoire d'étude et de recherche
Cette unité d'enseignement vise à accompagner les étudiant·es dans la réalisation d'un travail de recherche individuel, en lien avec les thématiques du master. Elle permet de mobiliser les outils théoriques et méthodologiques acquis afin de formuler une problématique, construire un protocole d'enquête, analyser des données et produire une réflexion critique structurée. Le mémoire donne lieu à la rédaction d'un document écrit et à une soutenance orale. Il constitue à la fois un exercice académique et un outil de professionnalisation, permettant d'approfondir un sujet en lien avec un projet ou un secteur d'activité.

UCE2 – Stage

Cette unité d'enseignement vise à inscrire les étudiant·es dans une expérience professionnelle en lien avec les secteurs de la culture, de la communication ou du patrimoine. Elle permet de mobiliser et d'approfondir les compétences acquises en formation dans un contexte réel.

Le stage donne lieu à la réalisation de missions encadrées, à une analyse réflexive de l'expérience (rapport de stage) et, le cas échéant, à une soutenance orale. Il constitue un levier essentiel d'insertion professionnelle et de construction du projet de carrière.

Parcours alternance :

UCE1 - Mémoire d'alternance
Cette unité d'enseignement vise à accompagner les étudiant·es dans la réalisation d'un travail de recherche individuel, en lien avec les thématiques du master. Elle permet de mobiliser les outils théoriques et méthodologiques acquis afin de formuler une problématique, construire un protocole d'enquête, analyser des données et produire une réflexion critique structurée. Le sujet choisi peut être en lien avec les missions réalisées par l'étudiant.e dans son entreprise d'accueil. Le mémoire donne lieu à la rédaction d'un document écrit et à une soutenance orale. Il constitue à la fois un exercice académique et un outil de professionnalisation, permettant d'approfondir un sujet en lien avec un projet ou un secteur d'activité. Il donne lieu à une soutenance publique en présence d'un jury extérieur et du maître d'apprentissage à la fin de l'année scolaire.

UCE2 - AMS – mission d'alternance
Ce module a pour objet la réalisation du rapport de mission qui est un document analytique structuré et argumenté. Ce document présente l'analyse institutionnelle de l'organisation accueillant l'alternant ainsi qu'une restitution de l'approche réflexive réalisée à partir des missions de terrain. Il s'ouvre avec une analyse de la trajectoire professionnelle illustrée par un bilan de compétences. Il prend la forme d'un travail individuel encadré par le tuteur d'alternance. Il donne lieu à une soutenance publique en présence du tuteur d'alternance et du maître d'apprentissage.

UCE3 : Autonomie encadrée (alternance)
Cet enseignement est similaire aux ateliers d'autonomie encadrée mais se concentrent sur la réalisation d'un projet scientifique, et de manière plus spécifique, du mémoire d'alternance. Il se concentre sur le développement des compétences de recherche basées sur les cours de méthodologie réalisés dans la même UE : le travail des étudiant.es est jalonné dont l'avancée est régulièrement vérifiée pour garantir la livraison d'une production scientifique.¶

UCE4 - Portfolio de compétences
Cet atelier a pour but d'accompagner les étudiants dans leurs démarches de professionnalisation par une approche par compétences stimulant leur réflexivité. Cet enseignement alterne des ateliers de réflexion par rapport à ses réalisations et de création d'un objet « tiers médiateur » (carnet de voyage, carte géographique, jeu de société, site web, etc.) des compétences et du projet professionnel de l'étudiant.
Séance 1 : définir un projet
Séance 2 : idéation
Séance 3 : prototypage
Séance 4 : atelier de réalisation
Séance 5 & 6 : présentation du travail réalisé et de la démarche

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES 1.1

Les supports pédagogiques, ainsi que les ressources nécessaires, de chaque UE sont disponibles pour les étudiant·e·s dans les espaces de cours en ligne sur la plateforme Moodle d'AU. Les modalités de contrôle des connaissances sont validées en conseil de perfectionnement du master Culture et Communication chaque année, puis en conseil d'Institut CPSN (Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques) et enfin par la CFVU d'AU. Elles sont transmises aux étudiant.e.s par mail et disponibles sur leur ENT dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

Les enseignements sont divisés en CM et en TD afin de mettre les étudiant.es dans des conditions idéales pour recevoir les connaissances et les appliquer afin de développer leurs compétences.

BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL 4.19

Le master Culture Communication s'appuie sur une bibliographie très fournie qui communiquée aux étudiant.es en début de cours pour chaque enseignement.

Concernant leur environnement numérique de travail, les étudiant.es bénéficient de nombreux services en ligne dont une plateforme pédagogique (Moodle) mise à disposition des enseignant.es pour que ces derniers et ces dernières puissent déposer des documents, créer des activités et encadrer le travail en autonomie des étudiant.es.

L'usage de la plateforme pédagogique est variable d'un enseignement à un autre, mais l'université remarque un usage qui se normalise et qui s'intensifie au fil des années.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) 5.21

Enseignant.es chercheur.ses titulaires au CER Culture et Communication: et au Laboratoire *Centre Norbert Elias* (CNRS 8562) :

Isabelle BRIANSO (MCF SIC- Gouvernance patrimoniale)
Julie DERAMOND (MCF SIC- Communication de l'histoire, formes hybrides de médiation culturelle)
Yannick HASCOET (MCF - Géographie Culturelle et Tourisme)
Pascal QUIDU (PRCE - Économie de la culture, sociologie des études de publics)
Émilie PAMART (MCF SIC- Les mutations de la culture et le processus d'institutionnalisation des formes culturelles)
Maud PELISSIER (MCF – HDR SIC, Economie de la culture, du spectacle vivant et du numérique)
Marie-Caroline PRUDHON NEUVILLERS (MCF SIC, Formats et représentations médiatiques, Publics, Culture numérique)
Lise RENAUD (MCF-HDR SIC - Communication patrimoniale, Sémiotique de l'exposition, Patrimoines et numérique)
Simon RENOIR (MCF SIC, Industries culturelles et créatives, sociologie de la culture et des goûts culturels, cultures et territoires, mondialisation culturelle-)
Laure ROULET (MCF -SIC,)

Virginie SPIES (MCF- HDR SIC, Sémiologie de la télévision et des médias, créateur.ices de contenus)
Éric TRIQUET (PR SIC - Muséologie)
Laure ANTUNES (Doctorante SIC- Exposition des momies égyptiennes)
Sam CORNU (Doctorant SIC- Recherche-Création)

Equipe d'enseignant.se vacataires :

Sébastien BALESTIERI (Vacataire - Attaché de conservation du patrimoine - Valorisation du patrimoine)
Marion DARBOUSSET (Vacataire - Gestionnaire de formation)
Céline DELATTE (Vacataire - Créatif indépendant - Conception et création graphiques et numériques)
Joseph JACQUIN PORRETAZ (Vacataire, Conservateur du patrimoine scientifique et chef d'établissement du Musée Requien - Médiation scientifique et jeunes publics)
Nicolas GLAYZON (responsable des relations avec les publics, Scène Nationale)
Pauline GRISON (LRU, Responsable communication/RP Grenier à sel, Médiation et communication muséales et culturelles)
Stamatina MAGKOU (Docteure en sciences de l'information et de la communication, ex-chargée d'affaires culturelles, internationalisation de la culture-)
Pascal KEISER (directeur de théâtre, commissaire capitale européenne de la culture, internationalisation de la culture et financements européens)
Arnaud LANEZ (Directeur de la communication, Opéra Grand Avignon)
Vincent MAZER (Chargé de mission, musiques actuelles, conseil Régional Sud)
Marie VACHIN (Vacataire, Responsable des Publics Musée Départemental de l'Arles antique)

MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 1.1

Les évaluations se font :
– soit en contrôle continu : plusieurs travaux à rendre au cours du semestre ;
– soit en contrôle terminal : rendu maison pour le mois de janvier ou d'avril (dates déterminées dans les MCC), ou examen sur table en janvier ou avril (selon le calendrier prévu pour l'apprentissage).

Les MCC (modalités de contrôle des connaissances) sont en cours de vote et ne sont pas encore disponibles.

MOYENS TECHNIQUES 2.6

Le master Culture Communication ne possède pas de moyens techniques significativement plus ou moins élevés que les autres formations à l'université. Les étudiant.es font principalement cours dans des salles de TD équipées de vidéoprojecteurs. La bibliothèque universitaire principale se situe sur le même campus que les étudiant.es du master Culture Communication et constitue un endroit privilégié pour les travaux de groupe et le travail personnel.

Les étudiant.es du master Culture Communication ont une salle spécifique à disposition équipée de matériels pédagogiques pertinents pour la formation et dans laquelle une partie significative des enseignements et autres séminaires sont réalisés.

DEBOUCHES DE LA FORMATION 1.3

Les deux parcours visent des métiers et des secteurs d'activité sensiblement différents :

Pour le parcours MTSV :

Métiers visés
- Responsable des publics
- Responsable de la communication culturelle
- Chargé.e de médiation culturelle
- Responsable de la billetterie
- Chargé.e de développement territorial

Secteurs d'activité visés
- festivals (ex : Festival d'Avignon) et secteur associatif (compagnies de spectacle vivant, etc.)
- structures de spectacle vivant (théâtres, scènes nationales…)
- institutions culturelles locales
- collectivités territoriales (pôles régionaux musiques actuelle, services culturels de municipalité, etc.)

Pour le parcours MMP :

Métiers visés
- Expert.e en médiation culturelle
- Responsable des publics
- Muséographe
- Consultant.e en ingénierie culturelle
- Animateur.rice du patrimoine
- Responsable communication culturelle (patrimoine)

Secteurs d'activité visés
- musées
- monuments historiques
- sites patrimoniaux
- agences culturelles
- institutions publiques (ministère, collectivités…)

TARIF DE LA FORMATION 1.1

Les tarifs des formations ne sont pas encore votés, il est conseillé de contacter Ambre Bontemps (ambre.bontemps@univ-avignon.fr) pour prendre connaissance des tarifs. Les étudiant.es doivent s'acquitter de la CVEC mais le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO si la structure d'accueil de l'apprenti.e est couverte par l'un d'entre eux (structures privées). Pour le service public, les règles peuvent varier en fonction du type de structure.

À titre indicatif, le coût de la formation pour 2025-26 était de 10 159,00 €.